



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 4 février 2020 à 18h00,
Au siège de GRAND LAC

Présents :

AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
BOURDEAU
LE BOURGET DU LAC
BRISON SAINT INNOCENT
CHANAZ
CHINDRIEUX
CONJUX
DRUMETTAZ-CLARAFOND
ENTRELACS
GRESY-SUR-AIX
MERY
LE MONTCEL
MOUXY
PUGNY-CHATENOD
RUFFIEUX
SAINT OFFENGE
SAINT OURS
SAINT PIERRE DE CURTILLE
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE
TRESSERVE
VIONS
VIVIERS-DU-LAC
VOGLANS

Michel FRUGIER
Corinne CASANOVA
Jean-Marc DRIVET
Marie-Pierre FRANCOIS
Jean-Claude CROZE
Yves HUSSON
Marie-Claire BARBIER
Claude SAVIGNAC
Nicolas JACQUIER
Bernard MARIN
Robert CLERC
Eudes BOUVIER
Jean-Christophe EICHENLAUB
Gabrielle KOEHREN
Jean-Guy MASSONNAT
Olivier ROGNARD
Bernard GELLOZ
Christian REBELLE
Sylvie L'HEVEDER
Denise DE MARCH
Jean-Claude LOISEAU
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET
Robert AGUETTAZ
Yves MERCIER

Pouvoir de Nicole FALCETTA

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
LA BIOLLE
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT

Dominique DORD
Renaud BERETTI
Blandine BELLANCA
Nicole FALCETTA

Autres présents non votants :

Georges BUISSON
Laurent LAVAISIERE
Christophe PIRAT
Aurore FRAISSE
Estelle COSTA de BEAUREGARD

Vice-président du CIAS
Directeur Général Adjoint des services
Directeur des services à la population
Responsable administrative et financière du CIAS
Responsable juridique et des assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 28 janvier 2020 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 24 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 24 présents, et 25 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 19 Année : 2020

Exécutoire le : 13 FEV. 2020

Affichée le : 13 FEV. 2020

Visée le : 13 FEV. 2020

DEPLACEMENTS

Mise à jour du Schéma directeur des itinéraires cyclables Demande de subvention

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac est dotée depuis 2013 d'un schéma directeur des itinéraires cyclables. C'est un document décrivant les itinéraires cyclable existant et proposant la création de nouveaux itinéraires de façon à aboutir à un réseau continu et sécurisé d'itinéraires cyclables d'intérêt communautaire.

Au vue de l'évolution du territoire, il est devenu nécessaire de mettre à jour ce document en tenant compte des aménagements réalisés depuis et des besoins nouveaux apparus.

Le montant estimé de cette mise en jour est estimé à 60 360 € TTC.

Monsieur le Président indique que ce projet est éligible à une subvention de du Département de la Savoie dans le cadre de l'appel à projets cyclo tourisme. En effet, dans le cadre de cet appel à projet, sont notamment éligibles les études pré opérationnelles (Ligne Etudes pré opérationnelles avant travaux, schémas de cohérence cyclo-touristique).

Cet appel à projet est susceptible de financer la mise à jour du schéma directeur cyclable à hauteur de 50% du montant TTC soit 30 180 €.

Il est donc proposé d'autoriser Monsieur le président à demander la subvention la plus élevée possible dans le cadre l'appel à projet Cyclo tourisme du Département de la Savoie.

Les crédits inscrits au budget principal sont imputés sur la section de fonctionnement au programme 35-53.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet Cyclo tourisme du Département de la Savoie,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents afférents.

Aix-les-Bains, le 4 février 2020

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 24
- Votants : 25
- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Déplacements - Mise à jour du Schéma directeur des itinéraires cyclables - Demande de subvention

Date de transmission de l'acte : 13/02/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 13/02/2020

Numéro de l'acte : d3181 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20200204-d3181-DE

Date de décision : 04/02/2020

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. Demandes de subventions